L'ordre du jour appelant la seconde lecture du bill (D) intitulé: "Acte pour faire droit à Ada Donigan," ayant été lu,

L'honorable M. Cochrane a présenté à la Chambre le certificat suivant du

greffier du Sénat.

Le dit certificat a été lu par Son Honneur le Président comme suit:

Je, Edouard Joseph Langevin, greffier du Sénat, certifie par le présent qu'avis du jour fixé dans l'ordre rendu par le Sénat le lundi, vingt et unième jour de mars dernier, relativement à la deuxième lecture du bill intitulé: "Acte pour faire droit à Ada Donigan," a été, conformément à la règle L, affiché sur les portes du Sénat durant quatorze jours, à partir du jour de la première lecture du dit bill, entre le dit vingt et unième jour de mars A.D. 1892 et le cinquième jour d'avril A.D. 1892.

Donné sous mon seing, en la salle du Sénat, dans la cité d'Ottawa, province d'Ontario, en la Puissance du Canada, ce cinquième jour d'avril en l'an de Notre

Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

EDOUARD J. LANGEVIN, Greffier du Sénat.

Ordonné, qu'il soit déposé sur la table.

L'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Sanford, a proposé: Que le dit bill pour faire droit à Ada Donigan soit lu la seconde fois maintenant. Objection avant été faite à la dite motion,

La question de concours a été posée sur icelle, elle a été, sur division, résolue

dans l'affirmative, et

Le dit bill a été lu la seconde fois en conséquence.

L'honorable M. Cochrane, secondé par l'honorable M. Sanford, a proposé:

Que le dit bill soit renvoyé au comité spécial des divorces.

La question de concours ayant été posée sur la dite motion, elle a été, sur division, résolue dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour le bill (35) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Sud-Est," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Girard, secondé par l'honorable M. Lougheed, il

a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (24) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Nicola," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Reid (Caribou), secondé par l'honorable M. San-

ford, il a été

Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de for, télégraphes et havres.

Conformément à l'ordre du jour le bill (6) intitulé: "Acte à l'effet de modifier l'Acte modifiant l'Acte de tempérance du Canada, 1888," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé à un comité général, jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour le bill (14) intitulé: "Acte concernant la Compagnie du Grand Tronc de chemin de fer du Canada," a été lu la seconde fois.

Sur motion de l'honorable M. Vidal, secondé par l'honorable M. Gowan, il a été Ordonné, que le dit bill soit renvoyé au comité des chemins de fer, télégraphes et havres.